



Neogen® Clean-Trace® Water Positive Control

Produit en kit

Identification du kit

Nom commercial : Neogen® Clean-Trace® Water Positive Control
Code du produit : LWATP10
Nombre de pièces : 700002102|LWATP10

Détails du fournisseur de la fiche d'informations de sécurité Kit

Neogen Corporation
620 Leshler Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333
sds@neogen.com - <https://www.neogen.com/>

Information générale

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.
Description générale : Il s'agit d'une trousse de test composée de plusieurs composants individuels, énumérés ci-dessous, chacun pouvant être associé à sa propre fiche de données de sécurité (FDS). Les articles et autres produits chimiques immobilisés et inaccessibles ne sont pas accompagnés de cette fiche.

Contenu du kit

| Nom | Classification GHS |
|----------------|--------------------|
| ATP-8 Vial | Non classé |
| ATP Free Water | Non classé |

Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

| TMD | DOT | IMDG | IATA |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Numeró ONU | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport | | | |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Classe(s) de danger relative(s) au transport | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Groupe d'emballage (s'il y a lieu) | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Dangers environnementaux | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |

Neogen® Clean-Trace® Water Positive Control

Kit Fiche d'information de sécurité (SIS)

| TMD | DOT | IMDG | IATA |
|--|-----|------|------|
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable



ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 09-08-2025 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : ATP-8 Vial
Code du produit : 400001050

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 400001050

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire, Recherche scientifique et développement
Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

1.4. Données relative au fournisseur

Neogen Corporation
620 Leshar Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333
sds@neogen.com - <https://www.neogen.com/>

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:
Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)
Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

| | |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. |
| Premiers soins après ingestion | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |
| Premiers soins général | : En cas de malaise consulter un médecin. |
| Self protection of the first-aider | : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié. |

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Autre avis médical ou traitement | : Traitement symptomatique. |
|----------------------------------|-----------------------------|

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

| | |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |

5.2. Dangers spécifiques du produit

| | |
|---|---|
| Danger d'incendie | : Aucun risque d'incendie. |
| Danger d'explosion | : Aucun danger d'explosion direct. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. |

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

| | |
|---|---|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

| | |
|---|---|
| Mesures générales | : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|-------------------|---|
| Pour la rétention | : Transvaser le produit dans un récipient sec à l'aide d'une pelle, et refermer le récipient sans comprimer le produit. |
|-------------------|---|

ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--|---|
| État physique | : Solide |
| Apparence | : Poudre. |
| Couleur | : Blanc |
| Odeur | : Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Mild odour Sweet odour |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Non applicable |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | : Non applicable |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ininflammable |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20°C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Non applicable |
| Limites d'explosivité | : Non applicable |
| Caractéristiques d'une particule | : Aucune donnée disponible |

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport. |
| Stabilité chimique | : Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Conditions à éviter | : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). |
| Matières incompatibles | : Pas d'informations complémentaires disponibles |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. |
| Temps de durcissement: | : Pas d'informations complémentaires disponibles |

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aigüe (inhalation) | : Non classé |

ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

| ATP-8 Vial | |
|----------------------------------|--|
| Toxicité aiguë inconnue (GHS CA) | 100 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 100 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist)) |

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |

| ATP-8 Vial | |
|------------------------|----------------|
| Viscosité, cinématique | Non applicable |

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|---|
| Écologie - général | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) | : Non classé. |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) | : Non classé. |

12.2. Persistance et dégradation

| ATP-8 Vial | |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistence et dégradabilité | Non rapidement dégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

| | |
|------------------------------|--------------|
| Ozone | : Non classé |
| Fluorinated greenhouse gases | : Non |

ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 13 Données sur l'élimination

| | |
|---|---|
| Réglementation régionale sur les déchets | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Méthodes de traitement des déchets | : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. |
| Recommandations pour l'élimination des eaux usées | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Indications complémentaires | : Ne pas réutiliser des récipients vides. |

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

| TMD | DOT | IMDG | IATA |
|---|----------------|----------------|----------------|
| 14.1. Numéro ONU | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport | | | |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu) | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.5. Dangers environnementaux | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD
Non réglementé

DOT
Non réglementé

IMDG
Non réglementé

IATA
Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 09-08-2025

ATP-8 Vial

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.



ATP Free Water

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 09-08-2025 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : ATP Free Water
Code du produit : 400001072

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 400001072

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Recherche scientifique et développement, Substances chimiques de laboratoire
Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

1.4. Données relative au fournisseur

Neogen Corporation
620 Leshar Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333
sds@neogen.com - <https://www.neogen.com/>

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:
Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)
Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

ATP Free Water

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

| | |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. |
| Premiers soins après ingestion | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |
| Premiers soins général | : En cas de malaise consulter un médecin. |
| Self protection of the first-aider | : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié. |

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Autre avis médical ou traitement | : Traitement symptomatique. |
|----------------------------------|-----------------------------|

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |

5.2. Dangers spécifiques du produit

| | |
|---|---|
| Danger d'incendie | : Aucun risque d'incendie. |
| Danger d'explosion | : Aucun danger d'explosion direct. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. |

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

| | |
|---|---|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

| | |
|---|---|
| Mesures générales | : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|-----------------------|--|
| Pour la rétention | : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. |
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. |

ATP Free Water

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



ATP Free Water

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--|----------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Liquide. |
| Couleur | : Limpide |
| Odeur | : Inodore |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : 0 °C |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : 100 °C |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non applicable |
| Pression de la vapeur | : 23,75 mm Hg |
| Densité relative de la vapeur à 20°C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 1 |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : -1,38 |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : 0,894 cP |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques d'une particule | : Aucune donnée disponible |

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport. |
| Stabilité chimique | : Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Conditions à éviter | : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). |
| Matières incompatibles | : Pas d'informations complémentaires disponibles |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. |
| Temps de durcissement: | : Pas d'informations complémentaires disponibles |

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|--|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aigüe (inhalation) | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |

ATP Free Water

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

| | |
|--|---|
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|---|
| Écologie - général | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) | : Non classé |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) | : Non classé. |

12.2. Persistance et dégradation

| ATP Free Water | |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non rapidement dégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| ATP Free Water | |
|--|-------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | -1,38 |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

| | |
|------------------------------|--------------|
| Ozone | : Non classé |
| Fluorinated greenhouse gases | : Non |

SECTION 13 Données sur l'élimination

| | |
|---|--|
| Réglementation régionale sur les déchets | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Méthodes de traitement des déchets | : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. |
| Recommandations pour l'élimination des eaux usées | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Indications complémentaires | : Ne pas réutiliser des récipients vides. |

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

ATP Free Water

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

| TMD | DOT | IMDG | IATA |
|---|----------------|----------------|----------------|
| 14.1. Numéro ONU | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport | | | |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu) | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.5. Dangers environnementaux | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 09-08-2025

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.